



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-124567>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-124567**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Toulon

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830137200015

Ville : Toulon

Code postal : 83056

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1735413>

Identifiant interne de la consultation : 25AF-DCP-0397-E

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Secrétariat

Numéro de téléphone du contact : +33 494363240

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires moyen annuel : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Effectif moyen annuel : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Outils, usines ou équipements techniques : Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. Références sur des

livraisons spécifiées : Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 10/12/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Commune

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre en vue de la fourniture d'accessoires et d'équipements pour les agents de la Police Municipale et les ASVP de la Ville de Toulon

Code CPV principal - Descripteur principal : 35200000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la fourniture d'accessoires et d'équipements pour les agents de la Police Municipale et les ASVP de la Ville de Toulon. Il s'agit d'une relance suite à une première consultation déclarée infructueuse. Actuellement, 162 policiers municipaux et ASVP bénéficient chacun d'une dotation composée de divers équipements et accessoires. La Ville de Toulon a décidé de renforcer cet effectif sur les prochaines années (soit jusqu'au 31 décembre 2026). Ces recrutements nécessitent l'acquisition de fournitures supplémentaires

Lieu principal d'exécution du marché : Avenue de la République 83056 - Toulon

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 22300 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Par la seule remise d'un pli, l'entreprise confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par l'Acheteur. Il est précisé que l'Acheteur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. L'accord-cadre à commandes est passé pour une durée d'1 an à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit trois fois, pour une période de 12 mois. La valeur totale estimée est annoncée en euros HT, pour la première période d'exécution hors reconduction. Les valeurs minimales et maximales annuelles sont : Minimum : 10 000 euro(s) HT / 12 000 euro(s) TTC, Maximum : 35 000 euro(s) HT / 42 000 euro(s) TTC Il est précisé qu'une fois que le montant maximum a été atteint ledit accord-cadre aura épuisé ses effets et le titulaire sera libéré de ses obligations contractuelles. Une avance de 10 % est prévue à l'article 3.5.2 du CCAP. Le versement de l'avance n'est pas conditionné par la constitution d'une garantie à première demande. Les clauses de réexamen sont indiquées à l'article 6 du CCAP. Les modalités de règlement des prix sont indiquées à l'article 3.1.2 du CCAP. L'accord-cadre sera attribué sur la base des critères ci-dessous, dont le détail est donné dans le règlement de la consultation: - le critère "Prix" noté sur 70 points, - le critère "Valeur technique" noté sur 20 points, - le critère "Performance en matière de protection de l'environnement" noté sur 10 points. Les adresses de recours sont indiquées à l'article 8 du Règlement de la Consultation. Les date et heure mentionnées pour l'ouverture des offres sont indiquées à titre prévisionnel et pourront être modifiées sans préavis. Les séances ne sont pas publiques. Le candidat individuel, ou chaque membre

du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Pour la présentation de leur candidature, les opérateurs économiques peuvent utiliser : soit les formulaires DC1 (ou lettre de candidature) et DC2 joints au présent Dossier de Consultation, soit le Document Unique de Marché Européen. Les documents à remettre par l'attributaire sont précisés à l'article 5 du Règlement de la Consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/11/2025